

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022 A VILLENAVE D'ORNON

RAPPORT FINANCIER DU COMITE DE DIRECTION

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association et des résultats dégagés au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2022 qui apparaissent dans les comptes annuels du District de la Gironde de Football joints au présent rapport.

1- Evènements significatifs de l'exercice 2021/2022

L'exercice 2021/2022 a été marqué par la reprise à la normale de l'activité suite à la crise sanitaire du Covid 19 et l'arrêt des compétitions lors des deux derniers exercices.

De plus, l'association a vendu son siège de Bruges et continué la construction de son nouveau siège à Cenon.

2- Présentation de la situation financière du District de la Gironde de football à l'issue de l'exercice clos au 30 juin 2022

Les produits d'exploitation s'élèvent à 949 117 euros.

Ils sont composés principalement de :

- Adhésion et engagements clubs : 206 488 euros
- Partenariats : 84 365 euros
- Amendes : 247 766 euros
- Subventions : 301 406 euros

Les charges d'exploitation s'élèvent à 962 213 euros comprenant :

- Autres charges externes : 399 541 euros
- Charges de personnel : 493 950 euros
- Amortissements et provisions : 30 352 euros.

Le résultat d'exploitation est déficitaire à hauteur de 13 097 euros.

Le résultat financier s'élève à -3 390 euros, il tient compte notamment d'intérêts sur emprunt pour 4 493 euros.

Le résultat exceptionnel est de 806 010 euros et correspond, pour 766 K€ à la cession de Bruges.

Le résultat net comptable est excédentaire à hauteur de 789 523 euros.

3- Perspectives d'avenir

L'exercice 2022/2023 sera marqué par l'entrée du District dans son nouveau siège.



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022 A VILLENAVE D'ORNON

4- Proposition d'affectation du résultat

Le résultat net dégagé au cours de l'exercice est excédentaire de 789 523,26 €. Il vous est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante :

- En réserves d'investissement, la plus-value sur la cession de Bruges soit 766.734 €
- En autres réserves, le solde soit 22 789 €

Nous restons à votre disposition pour vous fournir toute information utile complémentaire.

Votre Comité de Direction vous invite, après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.